

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 24 MARS A 17H00**

En raison, notamment, de problème de transports, certains administrateurs ont été empêchés d'assister au Conseil d'administration, dûment convoqué, du 24 mars et le quorum n'a pu être atteint. De ce fait, la séance n'a pu se tenir. En conséquence, conformément à l'article R123-17 du Code de l'action sociale et de familles, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Carrières-sous-Poissy, dûment reconvoqué le 24 mars, se réunira le 30 mars 2023, sans condition de quorum.

Présents :

M. le Président, M. VOIGNIER, M. ROSIER, Mme PORET, Mme COGNARD, Mme EUGENE.

Absents excusés :

Mme GAMRAOUI-AMAR procuration à Mme COGNARD, Mme VITHE procuration à M. le Président, Mme MEGUELLATI, Mme THALON,
M. DELRIEU, M. COFFINET.

Absents :

M. PREIRA



Eddie ATT

Maire
Vice-Président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise
Président du CCAS